

ILE

Le mot hébreu (*hi*, plur, *hiyyîm*) désigna d'abord, du point de vue des marins, dans la race israélite qui n'aimait guère la mer, une « relâche », c-à-d, un lieu de repos pour les navigateurs. Aussi a-t-il assez souvent le sens général de pays baigné par la mer (ex. : [Esa 23:2-6](#), et [Esa 20:6](#), où Vers. Syn. a : pays ; Sg., côte ; Cramp., rivage ; Ost., île ; il s'agit bien de la côte phénicienne et philistine) ; mais il peut aussi être pris au sens pr., par ex. pour l'île de Caphtor = Crète ([Jer 47:4](#)). De même le plur, peut désigner quelques fois des terres « en mer », comme Kittim = Chypre ([Jer 2:10](#), [Eze 27:6](#)) ou bien l'archipel dont les îlots ne sont devant Dieu qu'une poussière ([Esa 40:15](#)), et le Siracide (Sir 43:23) dit que Dieu planta les îles en mer.

Mais le plus souvent cette désignation s'applique à des terres « sur mer » plutôt qu'à des îles proprement dites : celles de [Esa 42:15](#) représentent la terre ferme par opposition aux neuves ; et « les îles » d'Élisa = Carthage ou Italie du S. ([Eze 27:7](#)), les « îles des nations » ([Ge 10:6](#)), « les îles de la mer » ([Esa 11:11](#) [24:15](#), [Eze 26:18](#), [Est 10:1](#), 1Ma 14:5), « les îles nombreuses » ([Eze 27:3,15](#), [Ps 97:1](#)), « les îles lointaines » ([Jer 31:10](#), Sop 2:11, [Esa 59:18](#) [66:19](#), Sir 47:16), ou « les îles » tout court ([Ps 72:10](#), [Eze 26:15](#) [27:35](#) [39:6](#), [Da 11:18](#), 1Ma 8:11), ce sont à la fois les îles et les rivages de la Méditerranée, soit du côté le plus proche (Asie Mineure), soit au loin vers l'Occident. Cette dernière expression, « les îles », appartient surtout au vocabulaire et à la pensée du second Ésaïe, dont la vision prophétique s'élargit jusqu'aux extrémités de la terre, par delà, la Grande Mer (Méditerranée), et associe les habitants de ces pays éloignés au programme sauveur de l'Éternel ([Esa 41:1,5](#) [42:4,10,12](#) [49:1](#) [51:5](#) [60:9](#) etc.).

Dans le N.T., le grec *nêsos* (étym., terre navigante) désigne les îles proprement dites de Chypre ([Ac 13:6](#)), Malte ([Ac 27:26](#) [28:1](#) et suivants), Patmos ([Ap 19](#)), auxquelles il faut ajouter la Crète, désignée par son seul nom propre ([Ac 27:7](#)). Il se peut que, dans [Ap 6:14](#) [16:20](#), ce terme ait le sens d'A.T. ; « rivages lointains » ; en tout cas, l'opposition qui y est établie entre les montagnes et les îles peut être rapprochée de l'emploi du même terme dans les écrits grecs d'Égypte pour désigner, par contraste avec les hauteurs, les terres basses régulièrement inondées par le Nil, et que leurs nombreux canaux séparaient en effet en îlots. Voir les divers noms propres cités dans cet article.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

1 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com